L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 5 AVRIL 1889. 62me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI. 5 AVRIL 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan temporaire No 17 rue de Chartres—Bottes, souliers et bredequins.

Le nouveau parti en France.

RÉFLEXIONS DU "JOURNAL DES DÉBATS."

Tous les journaux de Paris ont fait connaître leur avis sur le Manifeste de l'Union libérale. Ceux d'entre eux qui n'ont cessé de soutenir avec nous la cause libérale et conservatrice, la *Liberté* et le *Parti national*, ont apporté dès la première heure une chaleureuse adhésion. Les appréciations de nos autres confrères sont, comme on s'y pouvait attendre, fort diverses. On peut les classer en trois catégories.

La première comprend les feuilles boulangistes, bonapartistes et d'Extrême-Gauche. La *Presse*, le *Gaulois*, la *Lanterne* sont d'accord pour trouver détestable l'initiative prise par les créateurs du comité. Rien de plus naturel. Rien de plus flatteur. Un parti formé tout exprès pour lutter contre le radicalisme et contre la dictature est assuré de recevoir des injures partout ailleurs, de la part des partisans de la démagogie et de ceux du césarisme. Il n'a pas à essayer de les convaincre. Il perdrait son temps à discuter avec eux. Il n'a qu'à prendre acte de leurs attaques, à s'en estimer fier, et à passer outre.

Les journaux qui traduisent les opinions du groupe parlementaire de l'Union des Gauches accueillent, pour la plupart, avec faveur, l'entreprise de nos amis. Ils formulent des réserves ; mais ils estiment, presque tous, que l'œuvre est utile et mérite d'être encouragée. Le *Temps* et le *Siècle*, notamment, expriment leur sympathie en excellents termes. Nous croirions manquer à notre devoir, dit le second de ces journaux, en marchandant nos félicitations à l'initiative de l'Union libérale." Dans ce concert d'approbations, nous n'avons remarqué qu'une note discordante. Elle vient de la *République Française*. Le comité avait mal choisi la date de sa naissance. Il est tombé sur un des jours de la semaine où la *République française* prêche la concentration. Le vendredi on le dimanche, il aurait été reçu à merveille. Le samedi, il a rencontré pour toute bienvenue quelques lignes sèches, et d'ailleurs inoffensives. C'est un petit malheur et qui se réparera tout seul.

Nous étions curieux de voir comment s'exprimeraient les journaux de la Droite monarchiste, le *Soleil* et le *Moniteur universel*. Nous comptions bien que leur langage serait courtois, et cette attente n'a pas été déçue. Mais nous nous doutions un peu que leur enthousiasme serait médiocre, et cette prévision s'est, elle aussi, réalisée. Le *Soleil* traite des "Feuillants" les membres de l'Union libérale. C'est une qualification d'une exactitude contestable, mais qui n'a rien de déplaisant. Si Bailly, Dupont et La Fayette n'ont pas réussi, ce n'est pas faute de talent, de clairvoyance et de vigueur ; c'est parce que la Droite de leur temps, obéissant aux ordres de la cour, a aimé tout détruire en s'alliant à l'Extrême Gauche que de sauver la liberté en s'unissant à eux. Le *Moniteur* nous parle ensuite de La Fayette, mais seulement pour nous rappeler que la monarchie parlementaire est la meilleure des républiques, et pour convier les fondateurs de l'Union libérale à devenir royalistes. "Pourquoi, leur dit-il, pourquoi ne consentiriez-vous pas à faire "l'essai d'une forme de gouvernement "qui se rapproche si fort de celle que "vous avez voulu établir en France ?" A cette question, la réponse est bien simple. Il ne s'agit pas, en ce moment, de "faire l'essai" constitutionnels. Il s'agit de vivre, et un parti qui inscrirait le changement de la forme du gouvernement en tête de son programme ne serait pas un parti conservateur ; ce serait un parti révolutionnaire.

Le *Moniteur universel*, et ceux qui raisonnent comme lui, ont l'air de croire que nous sommes comme aux premiers jours d'août 1830, ou en mars 1848, ou en 1871, à l'époque où la France avait le choix entre la république et la monarchie. Ces temps sont passés. Nous ne sommes pas au lendemain d'une révolution. Nous n'avons pas à discourir, en théoriciens, sur les inconvénients et les avantages des Constitutions diverses. Il se peut que la France ait, un jour ou l'autre, à prendre de nouveau parti sur ces graves sujets. Mais elle n'en viendrait là qu'au prix d'efforts inouïs, accouchés. Ces accouchés, nous voulons les lui épargner. Nous ne comprenons pas que, parmi les hommes d'ordre, il s'en trouve un seul assez hardi, assez aventureux, assez fanatique pour lancer son pays, au pays aussi divisé, aussi souvent remué, aussi menacé que le nôtre, dans la terrible aventure d'une crise constitutionnelle. Quand même nous croirions possible l'établissement durable d'un autre régime que le régime républicain,—et nous ne le croyons pas,—nous n'oserions point reclamer la convocation d'une Constituante.

Il y a des gens qui l'osent ; nous le savons bien ; nous ne le savons même que trop ; mais ils ne poussent pas le courage jusqu'à se proclamer ouvertement monarchistes, et le silence qu'ils gardent sur ce point est la meilleure preuve de leur impuissance. Ils parlent volontiers de restauration dans leurs journaux seulement, ou à la tribune de la Chambre. Est-il un seul d'entre eux qui inscrive, sur une affiche électorale, la qualité de candidat royaliste ? Ils s'en abstiennent, nous dit-on, parce qu'ils craignent d'être invalidés. L'explication n'est pas sérieuse. Nous connaissons, à Droite, beaucoup d'hommes à qui une invalidation ne fait certes pas peur. Dans tous les cas, au mois d'octobre prochain, cette excuse leur manquera. Ils sont, affirment-ils, sûrs d'une majorité anti-républicaine. Dès lors, la perspective de voir leur élection cassée ne saurait les effrayer beaucoup. Et pourtant, en 1889 comme en 1885, ils éviteront avec grand soin de se présenter au suffrage universel en déployant le drapeau de la royauté. Ils aimeront mieux prendre l'étiquette peu compromettante de "conservateurs," ou demander la révision en termes vagues, et se rencontrer ainsi, avec les "hommes de gouvernement," avec les candidats du général Boulanger, de M. Laguerre et de M. Rochefort. Si, comme ils le disent, ce pays était sûr pour la monarchie, si, comme ils l'assurent, ce pays voulait la monarchie, pourquoi se réfugieraient-ils dans l'ombre, dans d'aussi indignes équivoques ?

Nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous ne croyons pas que l'Union libérale trouve beaucoup de recrues parmi les hommes pour qui la monarchie est un dogme. Elle ne les repousse pas. Elle ne leur impose pas d'abjuration solennelle. Mais elle aurait tort d'attendre leur concours. Ils sont peu nombreux, heureusement, si peu nombreux qu'ils n'osent pas même se compter. La masse des électeurs conservateurs est fort indifférente aux querelles constitutionnelles. Elle veut avoir tranquille et travailler. Elle entend qu'on n'inquiète pas ses intérêts, qu'on ne froisse pas ses croyances, que l'administration s'occupe uniquement d'administrer et ne devienne point, entre les mains des sectaires de politiciens, un instrument de tracasserie et de mesquines persécutions. Depuis dix ans, on a méconnu les vœux et les besoins de ces conservateurs. On les a violentés, mécontentés, irrités comme à plaisir. Ils témoignent comme ils peuvent leur mauvaise humeur, leur colère et leur dégoût. Si, aux élections prochaines, on les force d'opter entre la concentration radicale et la concentration boulangiste, leur choix sera vite fait. L'Union libérale s'est formée pour leur offrir autre chose. Ils leur sauront gré de son initiative et répondront à son appel.

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

LOUISIANE.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 30 mars :

Il est peu de cultivateurs qui ne possèdent plus de terre qu'il ne leur est nécessaire pour faire la récolte de l'année. En général ils laissent à l'abandon les arpents superflus, ce qui est un mauvais calcul. Un homme de sens commun doit toujours commencer par le travail de ses pièces de cannes et de coton, mais dans le courant de l'année, il y a des jours où ses bêtes de labour ne travaillent pas où lui-même n'a pas grand'chose à faire. Lorsque ses bêtes se sont reposées suffisamment, son intérêt est de s'empresser de retourner, de labourer la terre qui n'a été ni plantée, ni ensemencée. Il ne faut pas qu'il s'imagine qu'un terrain où poussent en liberté des herbes folles ne s'épuise ou ne s'abîme pas. L'œuvre d'épuisement est plus lente que pour une terre cultivée sans être fumée, mais elle ne s'en accomplit pas moins. Ce sol livré à lui-même prodigue sa richesse ; il reçoit et fait germer des millions de graines ; ces graines deviennent plantes et à leur tour celles-ci portent elles-mêmes des baies, des fruits, puis des graines qui pour leur maturité pompent les sucs généreux de la terre. De plus ces graines s'envolent sous le vent et s'éparpillent sur les arpents cultivés qu'elles envahissent et où elles donnent mille tracas au propriétaire. A la longue cette terre délaissée devient dure, résiste à la charrue, se couvre d'herbes indestructibles qui finissent par prendre tout le dessus, et si elles ne sont pas impossibles à détruire, exigent des piochages répétés. Le devoir d'un cultivateur prévoyant est donc de la retourner de temps en temps, ne serait-ce que pour permettre aux oiseaux de détruire les vers blancs et les autres insectes et de mangeur une partie des graines qui y sont enfouies. L'entretien d'une terre nettoyée pas généralement à des dépenses inutiles, puisqu'au contraire l'on augmente ainsi les chances de réussite future d'une fois qu'il s'évite pour plus tard une main-d'œuvre onéreuse. Par exemple, si on laisse la terre non cultivée totalement privée de fossés d'égout, on a toutes les peines du monde à la travailler, sans compter que, malgré le rideau d'herbes, l'eau lave continuellement l'humus sur la même surface, une détérioration sérieuse commence, le pour-tour s'étend sur les vieux rangs comme une lèpre.

Employer sa terre vant toujours mieux que de la laisser en jachère. Par exemple rien n'empêche un cultivateur de planter quelques range de ramie. La ramie est la culture de l'avenir ; nous en reparlerons ici prochainement. Maintenant, on peut se procurer des plants pour une somme minime et dans quelques années le prix montera. Cette plante ne gèle pas et c'est un excellent fourrage en attendant qu'on puisse vendre ses tiges pour la fabrication des tissus. Une fois plantée elle repousse tous les ans pendant bien longtemps. Le travail en serait peu coûteux et il vaudrait mieux que de planter que de laisser la terre s'appauvrir, inutile.

—L'Eglise de la Nouvelle-Ibérie sera bientôt achevée. Elle est assurée pour 12,000 piastres.

—Nous avons été voir M. F. Rousseau, dont l'usine est encore en pleine activité. Elle ne fermera ses portes qu'en juillet pour les ouvrir en septembre. Malgré l'ouragan qui, cette année, a détruit une partie du coton, M. Rousseau a on expédier en ville 1187 balles et n'a point terminé ses envois. Ses presses ont jusqu'à présent fourni de quoi remplir 2,740 barils d'huile. Il a fait bâtir avec des plaques de fer une "shop" où l'on doit installer un tour et travailler aux petites réparations qui seraient nécessaires aux machines de l'usine. Dorénavant M. Rousseau ne mettra plus son huile en barils, mais la pompera dans un tank qui se trouvera sur un wagon de chemin de fer. Nous félicitons M. Rousseau de la continuation de son succès, qui est un bel exemple de ce que peut l'énergie.

—Voici les enfants que contient la paroisse : de race blanche, garçons, 1880, filles, 1600 ; de race noire, garçons, 1700, filles, 1500.

Ces chiffres viennent de sources officielles et comprennent les enfants depuis l'âge de 6 ans jusqu'à celui de 18.

—Nous avons fait la connaissance de M. Bassett, du Kansas, qui est arrivé ici, cette semaine, avec sa famille. Il veut, croyons-nous, s'établir dans notre paroisse et nous a dit que le pays lui plaisait infiniment. Espérons que cette considération le déidera.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 30 mars :

On nous écrit, à la date du 24 mars :

"Comme le plus grand nombre de nos planteurs sucriers se préoccupent, maintenant, des meilleurs moyens de conserver intacte la semence de cannes, permettez-moi de vous communiquer le résultat de mes expériences, depuis une assez longue série d'années. Je ne suis pas un savant, mais je crois fermement à la nécessité d'appliquer les données certaines de la science à l'exploitation raisonnée des matières minérales et végétales ; de soumettre toute espèce de culture aux conditions du sol et de l'atmosphère. C'est un fait bien établi que la végétation ou la fermentation n'a pas lieu au-dessous d'une certaine température. Pendant plusieurs années, nous avons pris pour règle de ne mettre notre canne sous terre, que quand la température du sol était suffisamment abaissée, et qu'une légère gelée blanche avait arrêté toute végétation.

"Je ne me rappelle pas avoir jamais vu une mauvaise semence sortir, ensuite, de terre pour le plant, bien que notre habitation fut sur un terrain bas et noir, et qu'elle fut pauvrement drainée. Je crois que tout planteur qui aura soin de ne mettre sa semence sous terre que dans ces conditions, l'en retirera toujours saine. Si l'on ajoute à cela le drainage, on est à peu près sûr de ne faire aucune perte."

—Nous avons déjà signalé l'achat de l'habitation Cedar Grove, propriété du col. Wm L. Shaffer, sur le bayou Chacahoula, paroisse Terrebonne, par le Dr J. J. Claverie, de la Nouvelle-Orléans, et son gendre, M. Henry C. Wilson. Ce dernier est le directeur des travaux de l'habitation Palo Alto, à MM. Lemann et Lum, sur la rive droite du bayou Lafourche, à deux milles et demi au-dessous de notre localité.

MM. Claverie et Wilson ont acheté Cedar Grove $40 000. Le Dr Claverie dirigera, lui-même, sa nouvelle propriété, attendu que M. Wilson, à cause de ses occupations, ne peut s'y rendre que de temps en temps. Nos souhaits de prospérité aux deux nouveaux acquéreurs de Cedar Grove.

—Décédée, à Port Barrow, à l'âge de 51 ans, Mme Adorestine Leblanc, veuve de M. Antoine Rodrigue.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 30 mars ;

Nous recevons, de Raccourci, la lettre suivante :

"J'ai reçu une lettre de l'ingénieur-assistant de l'Etat, M. Périllat. Il trouve que les levées entre Raccourci et l'habitation de M. Morrison sont en assez bon état. Deux parties sont un peu basses—celle qui va de la propriété Cotton à l'Eglise catholique, et celle qui va de la maison du Dr Labry au magasin Hubert.

"La levée Morganza est dans un état parfait—haute, à la fois, et solide.

"Le seul danger, à ses yeux, pourrait provenir des eaux qui s'étendent derrière la visite levée Morganza, entre les propriétés Hubert et Labry, si on laisse ces eaux séjourner en cet endroit. S'il y avait une forte crue, il serait impossible de trouver de la terre pour exhausser cette portion de la levée, qui est un peu basse, pour arrêter immédiatement une crevasse qui se produirait. Cette eau pourrait être, sans dépense, déversée dans le Bayou Fordoche. Il est à espérer que notre jury de police s'occupera de cette affaire au printemps, de cette façon, la levée serait aisément consolidée et garonnée pour l'hiver."

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 30 mars :

En vérité, il y a ici, à Plaquemine, une activité étonnante dans le bâtiment. Dans quelque rue que vous passiez, vous voyez de nouvelles constructions, vous entendez le marteau du charpentier. Nous constatons ce mouvement avec plaisir.

—M. Victor Lefèbre et son père, M. Emile Lefèbre, viennent d'acheter la magnifique habitation "Australia", ancienne propriété de M. Sosthène Allain et, depuis lors, de M. Ch. Alter, de la Nile-Orléans—pour la somme de $25,000. La propriété a été négligée depuis longtemps ; de là, le bas prix auquel elle a été vendue. Elle reprendra son ancienne valeur entre les nouvelles mains où elle est heureusement tombée.

—Il est difficile de comprendre les objections légales que l'on ferait à la perception d'une taxe de huit "mills" pour les levées. La Constitution de l'Etat, telle qu'elle a été amendée, lors de la dernière élection générale, permet le prélèvement d'une taxe de dix "mills," sur toute propriété sujette à l'impôt, dans les districts alluviaux sujets aux inondations.

Le *Courrier*; Opelousas, paroisse St-Landry, du 30 mars :

Le temps est resté au beau, toute cette semaine. Nos planteurs en ont profité pour avancer considérablement leurs travaux de ferme. Tout est en bon état.

—Voici les travaux qui vont se faire au Parc Audubon, pour le transfert de la Station expérimentale située, maintenant, à Kenner :

Trois bâtisses : un laboratoire, une sucrerie et une résidence pour le directeur de l'établissement—le tout ne devant pas coûter plus de $10,000.

Le 1er janvier de l'année prochaine, l'ancienne Station sera abandonnée et la nouvelle, complétée, pourra fonctionner. La semaine prochaine, on plantera deux acres de cannes. Les ressources de la Station, le 1er janvier 1890, seront de $13,450, tandis que les dépenses s'élèveront, suivant les estimations actuelles, à $17,000. Il faudra combler le déficit au moyen de souscriptions. Depuis quelque temps, on a fait, au Parc, des améliorations assez considérables ; on en a refait les chemins. L'intention est d'en consacrer 50 acres à semer et planter tous les produits qui peuvent venir sur le sol louisianais.

Les affections des poumons et les pertes de forces sont des maux faciles à guérir si on les traite convenablement et à temps. Ainsi qu'il appert du récit suivant que fait M. D. C. Freeman, de Sydney : "Ayant beaucoup souffert d'une de mon avec de la chaux et du soda, m'a beaucoup soulagé ; et je suis heureux de pouvoir la recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert. J'ajouterai que c'est un très agréable breuvage à prendre.

—L'estomac distille des acides. Si ces derniers demeurent à leur état naturel, c'est-à-dire ne se laissent pas vicier par la bile, ils favorisent leur vertu d'assimilation et facilitent la digestion. Mais les acides artificiels qui naissent des fonctions troublées de l'estomac engendrent bien des maux, notamment la dyspepsie. Le meilleur carminatif est le "Hostetter Stomach Bitters", bien supérieur au carbonate de soude, à la magnésie et à tous les alcalins. Seulement, les effets du Bitter sont permanents. Il n'est si homme ni femme qui, souffrant d'une dyspepsie chronique, soit en pleine possession de sa vigueur. Ainsi donc prenez des toniques, des fortifiants autant qu'il vous sera possible ; l'amer qui stimule, notamment la dyspepsie. Le meilleur stimulant est le remède qui il vous faut ; il est également souverain pour la malaria, les rhumatismes et d'autres maladies.

La vitalité, épuisée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement restaurée par la Salsepareille d'Ayer.

LE NOUVEAU MINISTÈRE CRISPI ; QUELQUES RÉFLEXIONS DU "NORD", DE BRUXELLES.—LE VATICAN ET LA FRANCE DEPUIS LES AVANCES DU PREMIER MINISTRE ITALIEN.—Le *Nord*, de Bruxelles, parlant du ministère Cripi, s'exprime en ces termes :

"Si M. Crispi est parvenu à reconstituer tant bien que mal son cabinet hétérogène, ce succès relatif ne semble guère avoir amélioré sa situation normale vis-à-vis du pays.

"Il est évident que la Chambre italienne subit M. Crispi sans l'aimer et sans l'admirer ; le reflet de gloire que ce chef de cabinet avait rapporté de ses voyages à Friedrichsruhe a singulièrement pâli depuis que les Italiens ont compris que les avantages éventuels de la solidarité austro-italienne seraient toujours hors de proportion avec les charges militaires et financières que leur impose la politique de M. Crispi.

"La triple alliance, on ne saurait en douter, n'a jamais été populaire en Italie ; elle ne tardera pas à y devenir insupportable, si le seul résultat de l'adhésion du gouvernement italien à la Ligue de la paix est d'amener un déficit sans cesse croissant grâce à des préparatifs en vue d'une guerre de moins en moins probable."

Nous trouvons dans la *Liberté* du 21 mars, la dépêche particulière suivante :

Rome, 19 mars, soir.

Au fur et à mesure que les journaux officieux annoncent que M. Crispi cherche à se rapprocher du gouvernement français, la politique du Vatican semble plus active. On ne fait pas mystère des relations que le Vatican entretient en ce moment avec des Sociétés catholiques de France, dans le but probable de créer un mouvement d'opinion en faveur du rétablissement du pouvoir temporel.

Il était facile à prévoir que l'amitié récente de M. Crispi pour la France aurait pour résultat d'inquiéter le Vatican. A vous de juger quelles sont les sympathies les plus précieuses à gagner.

LA RÉCENTE ÉLECTION DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE, FRANCE.—M. Félix Lecler, le nouveau sénateur de la Creuse, a adressé la lettre suivante aux électeurs de ce département ;

Mes chers concitoyens,

Le scrutin du 17 mars a donné à l'élection sénatoriale de la Creuse son véritable caractère ; toute équivoque a disparu et les électeurs ont pu se prononcer en parfaite connaissance de cause et avec la plus complète liberté de jugement entre les deux politiques qui se trouvaient en présence.

Une majorité imposante s'est prononcée pour la politique modérée, sagement républicaine, qui n'est pas, comme on aurait voulu nous le persuader, synonyme d'immobilité et de piétinement sur place, mais qui n'admet ni la mobilité perpétuelle, ni l'agitation stérile, ni les revisions sur lesquelles les partis ne peuvent s'entendre et qui aurait pour résultat de troubler la paix publique et de compromettre l'Exposition universelle.

Je serai heureux de marcher sous le drapeau qui est le vôtre, celui du progrès pacifique.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma profonde gratitude et l'assurance de mon entier dévouement aux intérêts de la patrie, de la République et de notre pays creusois.

FÉLIX LECLER.

LA MAISON DE JEANNE-D'ARC, A DOMRÉMY, FRANCE. — Depuis 1819, date de l'acquisition par l'Etat et de la restauration de la maison de Jeanne-d'Arc, à Domrémy, la garde de ce berceau de la libératrice de la France était confiée à des religieuses.

Par ce temps de laïcisation à outrance—dit la *Liberté* du 21 mars—le préfet des Vosges jugea que pareille anomalie ne pouvait subsister plus longtemps dans une propriété nationale, et il décida de donner ces fonctions à un titulaire civil. Des protestations se produisirent, on s'en souvient, et le malencontreux projet semblait abandonné, quand nous apprenons, aujourd'hui, que M. Schrayeck, gendarme en retraite, vient d'être installé, par l'administration préfectorale, dans ce poste que le caractère de l'héroïne de Vaucouleurs semblait devoir réserver à l'élément religieux.

LA PROCHAINE NOMINATION DE CARDINAUX.—Au cours de la réception diplomatique qui a eu lieu, le 20 mars, au ministère des affaires étrangères, M. Rotelli, nonce du Pape, a entretenu M. Spuller de l'état des négociations entamées en vue de nomination de plusieurs cardinaux.

M. Spuller a déclaré au nonce que le gouvernement français insistait toujours pour la promotion au cardinalat de M. Guibert, archevêque de Bordeaux, et de M. Richard, archevêque de Paris.

L'Exposition universelle de Paris.

M. Troost a présenté, à l'Académie des sciences, au nom de M. Bechmann, ingénieur en chef des eaux de la ville de Paris, une Note sur l'éclairage des fontaines jaillissantes de l'Exposition. On sait qu'il y aura au Champ de Mars deux grandes fontaines avec jets d'eau illuminés ; la lumière se décomposera à travers l'eau qui produira l'illusion de gerbes de feu de toutes couleurs. Le procédé de Colladon, inventé en 1845, serait insuffisant pour les fontaines du Champ de Mars. La gerbe n'est, en effet, éclairée que sur une longueur de un mètre, et encore lorsqu'elle est de petit diamètre. Avec les gros diamètres, l'épaisseur de l'eau absorbe la lumière. On a dû imaginer un autre dispositif.

L'eau arrive sous pression dans un récipient conique horizontal pour s'échapper aussi horizontalement. Mais ce récipient est à double paroi et se termine par un orifice annulaire. Tout le centre est libre et donne accès à l'air. En sorte que l'eau sort sous forme d'une gaine creuse pleine d'air. Cette gaine a 23 centimètres de diamètre, et l'épaisseur de la paroi liquide ou de l'enveloppe n'est que de 3 millimètres. On dirait d'une gerbe d'un diamètre deux fois gros comme le bras et tout est creux au centre. Dans ces conditions, on omet l'eau d'abord, et l'on permet ensuite à la lumière de traverser facilement la nappe d'eau et de lui donner un éclat incomparable.

Avec un foyer puissant et une lentille convergente, on est parvenu à illuminer cette grosse gerbe sur une longueur de près de 5 mètres. L'effet est superbe.

M. Georges Berger, directeur général de l'exploitation de l'Exposition de 1889, a présenté, le 22 mars, à M. Tirard, président du conseil des ministres, commissaire général, MM. Matias Lopez, sénateur, et Batanero de Montenegro, député aux Cortès, président et délégué général du comité de Madrid ; et ensuite MM. Marianno de Carvalho, ancien ministre des finances, Gerardo Pery, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, et Carlo Pinto Coelho de Castro, délégués du comité portugais.

Ces messieurs ont fait part à M. le président du conseil des excellentes dispositions des artistes et des industriels de leurs pays et ont assuré que leurs sections seraient brillamment prêtes à l'heure voulue. M. Tirard les a remerciés de leur visite en leur souhaitant la bienvenue au nom du gouvernement de la République française.

Le sénateur don Matias Lopez y Lopez, président du comité national espagnol à l'Exposition universelle, est arrivé à Paris. Ce haut personnage vient joindre ses efforts à ceux du délégué, M. le député Batanero de Montenegro, pour faire activer les travaux de la section espagnole, qui ne sera pas une des moins brillantes parmi les sections étrangères.

Le comité de la section britannique de l'Exposition universelle s'est réuni, dernièrement, à Londres, sous la présidence de sir Polydore de Keyser. L'ancien maire, qui vient de passer un mois à surveiller les travaux de la section au Champ de Mars, a déclaré qu'elle serait certainement digne de la Grande-Bretagne. Il s'est surtout félicité de la galerie des beaux-arts.

L'Exposition universelle ne manquera pas d'attraits pour ceux qui recherchent l'exotisme dans les choses de l'armée.

En effet, les troupes de marine française seront représentées par toute la lyre noire ou jaune. Il y aura des détachements de tirailleurs et de spahis sénégalais, de cipayes indiens et de tirailleurs sakalaves, tonkinois et annamites, le tout sous le commandement du lieutenant Famin, de l'infanterie de marine.

Le salon d'honneur de la galerie des machines est débarrassé de ses échafaudages, et on peut en admirer dès maintenant la décoration splendide.

Des peintures murales, d'un effet des plus réussis, ont été faites par M. Jambon ; et les vitraux, qui jettent dans cet immense palais une lumière si originale et si parfaite, sont l'œuvre de M. Champigneulle, de Paris, le peintre verrier si connus de tous.

Les pays étrangers qui participeront à l'Exposition universelle, pour la section des beaux-arts, ont nommé ainsi qu'il suit leurs commissaires délégués :

Espagne, M. Enrique Melido.—Etats-Unis, MM. Bailly-Blanchard. — Pays-Bas, M. Villy-Martens.—Autriche-Hongrie, M. L. Burger,—Russie, M. Robert Rohmann.—Norvège, M. Baëtzmann.—Suède, MM. Hugo Salmson et Auguste Hagborg.—Suisse, M. Duplan.—Finlande, M. Paul Dreyfus.—Angleterre, M. Fréd. Leighton.—Belgique, M. Slingeneyer.—Danemark, M. de Hedeman.—Grèce, M. Vlasto.—Italie, M. Boldini.—Serbie, M. Dragoutine Bottich.—Roumanie, M. Dally.—Le Paraguay, M. Cadiot.

ESPAGNE.—Le commerce catalan a été heureux d'apprendre qu'une compagnie russe s'était engagée avec son gouvernement pour l'établissement d'une ligne directe de vapeurs entre l'Espagne et la Finlande.

Les produits espagnols obtiendront ainsi une diminution notable sur les tarifs de douane, les marchandises arrivant directement en Finlande sous pavillon russe.

Le gouvernement français a accordé au gouvernement espagnol l'autorisation d'exhumer les restes du peintre Goya qui sont, comme on sait, au cimetière de la Chartreuse.

LES PÈLERINS A JÉRUSALEM.—La mission française des Augustins de l'Assomption ont élevé, dernièrement, à proximité de Jérusalem, un vaste établissement destiné à donner l'hospitalité aux pèlerins et aux voyageurs français.

Cet établissement porte le nom de Notre-Dame de France, et se trouve aménagé pour recevoir 200 voyageurs. Le père Germer-Durand en est le directeur.

SCHOMBERG.—Décédé, hier, jeudi 4 avril, 1889, à midi, HENRI SCHOMBERG, âgé de 40 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Schomberg, Le Carpantier, et Labarthe, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, vendredi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Champs-Elysées, entre St-Claude et Marais.

BOUDOUSQUIÉ.—Décédé, hier matin, jeudi 4 avril 1889, à 6 heures et quart, à l'âge de 57 ans, PAUL BOUDOUSQUIÉ. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Boudousquié, Blache, Fortier, Delery, Fercelle et Bezou, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin (vendredi), à 10 heures. Le corps est exposé No 153 1/2, rue St-Philippe, entre Remparts et St-Claude.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
21 mars—

Comité des Trente.

Apprenant que quelques personnes se sont imprimé sur l'idée de la décision prise par le Comité et les présidents de sociétés réunis, pour éviter tout malentendu, nous faisons savoir au public—

1e Que l'initiative du Comité des Trente a pour but d'amener toutes les sociétés à être officiellement représentées au prochain Comité.

2e Que les sociétés doivent envoyer, non pas des délégués, mais des candidats pour former une liste qui sera soumise à la ratification de la colonie française.

En conséquence, chaque président de société française ou son délégué est invité à assister à la réunion qui aura lieu le DIMANCHE 7 avril, à 1 heure P. M., au local de l'Orphéon Français, à l'effet de procéder au choix des candidats, lesquels seront soumis à l'appréciation de la colonie française le dimanche 14 avril.

Le Président, L. P. BOUBY.
Le Secrétaire, G. BOUCK.
N. O., le 5 avril 1889. 5avril—2t

Avis.

Les personnes ayant des réclamations contre la succession de HYPOLITE COUSIN, de Bayou Lacombe, Louisiane, sont priées de les adresser avant le 20 avril 1889, à

ROSEMIE COUSIN,
Bayou Lacombe, Lac
31mars—31 mars—20 avril

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

Bureau du New Orleans Water-Works Co.—49 et 51 rue Baronne.—Nouvelle-Orléans, 3 avril 1889.—A une assemblée du Conseil de Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende semi-annuel de Trois pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires de cette date à partir et après le JEUDI 11 avril 1889.

R. L. MACMURDO,
4 avril—7t Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans, au coin des rues White et Labarpe.—A un meeting spécial du Conseil de Direction de cette compagnie il a été déclaré un dividende de 2 pour cent, payable aux actionnaires sur le capital, à prendre sur les profits des trois derniers mois, payable aux actionnaires sur demande.

P. COUGOT,
4avril—5t Secrétaire.

EN MAGASIN,

Et à vendre en quantité au gré des acheteurs,

14,000 GALLONS

De Vin rouge de la Californie,

De la "Gallegos Wine Co", garanti pur de raisin pur.

Cette quantité ou plus, si c'est nécessaire, est reçue toutes les semaines.

ERNEST DE VILLERE,
Seul Agent.
17mars—1m 15 rue Carondelet.

Comité des Trente.

Pour l'organisation de la fête nationale du 14 juillet.

La colonie française de la Nile-Orléans est priée de se réunir le dimanche 14 avril 1889, à 1 heure p. m., au local de l'Union Française, rue des Remparts afin de procéder au renouvellement du dit comité pour la célébration du centenaire de la fête nationale du 14 juillet 1889.

Par ordre du Président. L. P. BOUBY,
G. BOUCK, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1889.
31 mars—31—7 14 avril

LE VAPEUR FRANÇAIS
"MARSEILLE",
CAPITAINE H. MOLLIEN,
—Partira pour—
LE HAVRE DIRECT,
Le 7 avril 1889.
Pour passage, premières et secondes seulement, s'adresser à
F. V. FORNARIS & CO., Agents,
31 mars au 7 avril— 193 rue Gravier,

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

Avis,

Nile-Orléans, 31 mars 1889.

Le public est prévenu que la loterie du cheval de la Compagnie de Pompiers Métairie No 4 aura lieu au départ de la pompe, dimanche, 7 avril 1889, à 11 h. précises du matin, sous les auspices d'un comité nommé dans ce but. Toutes les personnes et tous les membres de la compagnie qui ont des billets non encore payés sont priés de venir faire leur rapport au secrétaire d'ici à jeudi, 4 avril 1889, à 9 h. du soir, et de régler avec lui pour les billets payés. Les billets non soldés ne seront point placés dans la roue.

P. S.—Le public est invité à assister au tirage.

PAUL LACOURREGE,
Secrétaire aux archives.
31 mars—31 mars—7 avril

Ecole française et anglaise de
CHAS. CARON